

Craponn'Trail 2020 Présentation et Règlement

Une épreuve intitulée «Craponn'Trail» comprenant un format de 15 kms sera organisée le dimanche 11 Octobre 2020 sur la commune de Craponne dans l'Ouest Lyonnais par le club local « Craponne Triathlon »

L'épreuve «Craponn' Raid » sera composée de plusieurs format type «Raids» sous l'égide de la FFTRI et d'un « Trail » ayant autorisation du Comité Départemental d'Athlétisme 69 et sous le règlement de la FFA .Une Assurance sera souscrite par «Craponne Triathlon» pour couvrir l'ensemble des concurrents et bénévoles.

Départ donné à 9h30 au Site Olympie » Rue Joseph Moulin 69290 Craponne

-Le nombre de participants est limité à 300.

- Le parcours sera dévoilé le jour même aux concurrents.Il est constitué à 85% de chemins de terre.

-Le parcours sera sous l'entière responsabilité des concurrents.

- Course en autonomie complète, seul un ravitaillement (Liquide) sera mis en place au Km 7 - Aucune assistance extérieure n'est autorisée.

- Durant l'ensemble de l'épreuve, les concurrents sont soumis au respect du code de la route. Les concurrents ne sont pas prioritaires et doivent se soumettre aux consignes de sécurité des commissaires de course et/ou des signaleurs présents sur le parcours.

- Des points de contrôle de passage seront en place sur les parcours.

*- Les concurrents participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité.
Fournir une décharge parentale pour tout mineur. Tout mineur non déclaré s'engage sous la responsabilité de ses parents.*

- Toutes transgressions du règlement ainsi que le non-respect des instructions des commissaires de course, des règles de sécurité, de la protection de l'environnement et de l'équité sportive, entraînent la disqualification de l'athlète.

- « Craponne Triathlon » se dégage de toute responsabilité en cas de casse matérielle, perte ou vol.

- L'épreuve se déroulera sous l'égide du règlement de la FFA.

- Mention du certificat médical pour les non licenciés FFTRI Compétition "non contre indication à la pratique du Trail ou du sport ET CAP en compétition" datant de moins d'un an à la date d'inscription au Trail

- En cas d'abandon, les concurrents doivent impérativement se signaler à l'arrivée.

- Barrières Horaires Maxi : Fin du Trail 11h30 .

Matériel Obligatoire vérifié à l'inscription:

-Par concurrent : Ceinture ou épingles (pour dossard)

- La puce électronique d'identification est fournie par l'organisateur.

Dopage

L'Organisation du «Trail » s'inscrit dans une lutte pleine et entière contre le dopage. A tout moment un contrôle antidopage peut avoir lieu, les modalités seront donc tacitement acceptées par les participants.

En cas de contrôle positif, le ou les participant(s) en cause seront déclassés et exclus . L'ensemble des fédérations sportives et organisateurs de course sport-nature en seront informés, en leur demandant d'appliquer des sanctions adaptées.

Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Acceptation du présent règlement

Chaque participant devra présenter une pièce d'identité au retrait des dossards.

L'inscription des concurrents entraîne leur acceptation sans condition du présent règlement, ainsi que des divers documents et annexes, tous assimilés au règlement de l'épreuve, et en avoir accepté les termes sans réserve.

-En cas de force majeure l'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement des sections ainsi que leur kilométrage.

Classements et Récompenses : *Récompenses aux 3 premiers et premières au Scratch ,le premier et la première des catégories suivantes : Junior, Sénior et Vétéran, aucun cumul possible, ayant terminées le circuit dans les délais. Remise des prix à partir de 13H00, au Site Olympie.*

L'Equipe d'Organisation de Craponne Triathlon

